



SKYDANCE SHOW

Saison 2024/2025

Photo

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE MINEURS

Cette fiche est à compléter et à retourner signée avec le règlement à Skydance Show 5 allée du docteur Bajon 77174 Villeneuve le Comte

Nom :	Prénom :
Adresse :
Code postal :	Ville :
Email en MAJUSCULES (obligatoire) :
Tél. Portable (Obligatoire) :
Date de naissance :	Profession :

A fournir : o : Une photo d'identité o : Un certificat médical (de moins de 3 mois)	Règlement en espèce ou par carte bancaire via hello asso ou en chèques à l'ordre de Skydance Show - mini 50€	<u>Reprise des cours</u> Lundi 9 sept 2024
--	---	---

Comment nous avez-vous connu ?

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Bulletin municipal | <input type="checkbox"/> Internet | <input type="checkbox"/> Vitalsport Croissy Beaubourg |
| <input type="checkbox"/> Bouche à Oreilles | <input type="checkbox"/> Facebook | <input type="checkbox"/> Affiches |
| <input type="checkbox"/> Boîtes à lettres | <input type="checkbox"/> Forum association | <input type="checkbox"/> Autres (à préciser)..... |

Autorisation pour les mineurs :

Je soussigné(e), M, Mme, Melle.....agissant en tant que parent ou tuteur légal du ou des enfants dont le(s) nom(s) figure(nt) ci-dessus :

- Autorise le professeur de danse, ou toute autre personne de l'association Skydance Show à faire pratiquer sur eux, en cas d'urgence et en mon absence, toute intervention médicale ou chirurgicale qui s'avérerait nécessaire.
- Autorise n'autorise pas à publier la (ou les) photographie(s) et/ou une vidéo du ou des enfants sur le site Internet, sur Facebook ou sur une plaquette de communication.

A : Le
Signature

Règlement intérieur.

Les personnes ayant réglé leur adhésion et leur cotisation annuelle sont adhérentes de l'association Skydance Show. L'adhésion est valable à compter du jour de l'inscription, elle comprend une assurance responsabilité civile. L'assurance individuelle accident n'est pas incluse.

Les cours ont lieu le mercredi à l'espace Métiss'ages 16, rue Jean Monet 77600 Bussy saint Georges,

Le cours Baby dance a lieu de 17h30 à 18h05.

La durée des cours Baby dance de 4 à 6 ans est de 35mn. En dessous de 8 personnes inscrites, les cours ne seront pas maintenus. Un cours est offert pour essai aux nouveaux adhérents. Les cours sont collectifs et sont réservés aux danseurs et danseuses à jour de leur cotisation. Un certificat médical de moins de 3 mois est obligatoire pour assister aux cours.

La saison comprend entre 30 et 34 cours. Elle commencera le lundi 11 septembre 2023 et se terminera le samedi 28 juin 2025. Il n'y a pas de cours pendant les jours fériés ni pendant les vacances scolaires.

Vous serez régulièrement informé par sms et/ou par mail des changements de salles éventuels, annulation ou report de cours et des animations proposées ou organisées par l'association. Le changement de salle occasionnel ou définitive à moins de 30 kms de l'ancienne salle n'est pas un motif de remboursement.

Il est demandé d'apporter une 2ème paire de chaussure dédiée aux cours de danse. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol dans la salle de cours. Il est formellement interdit de filmer pendant les cours (droit d'image) sans l'accord du professeur. Les vidéos sont à usage strictement personnel et non diffusable.

L'association rembourse uniquement en cas de déménagement supérieur à 30 kms sur présentation de justificatifs. Tout trimestre commencé est dû : 1^{er} trimestre (septembre, octobre, novembre, et décembre) - 2^e trimestre (janvier, février, et mars) 3^e trimestre (avril, mai et juin). En cas de longue maladie ou d'accident supérieur à 6 mois sur justificatifs, l'association peut reporter une partie de la cotisation sur la saison suivante après délibération du bureau. L'adhésion reste dû.

•L'adhérent(e) s'engage à respecter intégralement les conditions du présent règlement intérieur.

A : Le

Signature



Planning des cours Mineurs Skydance Show 2024/2025

Villes	Adresses des cours	Jours	Danses enseignées	Horaires	Profs	Cocher
Bussy Saint Georges	Salle Polyvalente 24 Rocade de la Croix Saint Georges	Mercredi	Baby dance 4-6 ans	17h30 – 18h05	Emmanuelle	
Bussy Saint Georges	Salle polyvalente 24 Rocade de la Croix St Georges	Vendredi	Enfants 7-10 ans	18h à 18h50	Dominique	

Tarif cours Baby et Enfants

Adhésion Cotisation	Tarif de base	Observations
Adhésion annuelle	35€	A ajouter au tarif des cours
Cotisation annuelle Baby dance 4-6 ans	170€	Tarif annuel pour un cours hebdomadaire de 35mn
Cotisation annuelle Enfants 7-10 ans	310€	Tarif annuel pour un cours hebdomadaire de 50mn

